



# LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football - Membre associé à la CON.CA.CAF

## DÉPARTEMENT JEUNES

### PV n° 11 du mercredi 30/05/2024

Membres présents :	Personnel administratif	Membres absents :
Florence AUBERGER		
Marcel BAFAU		
Rina LONG		

La commission s'est réunie le **30/05/2024 à 15h30** en visioconférence pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Courriers reçus.
- Affaires
- Résultats

#### COURRIERS

- De l'**OLYMPIQUE DE CAYENNE** qui transmet une feuille de match U13.  
*Réponse : Score validé*
- Du **LOYOLA OC** informant de l'absence de l'équipe U13 de l'Entente YANA-ST GEORGES.  
*Réponse : cf affaires*
- Du **KOUROU FC** transmettant un courrier du transporteur expliquant la panne qui les a empêchés d'être présents pour les matchs du 25 mai en U11 et en U13.  
*Réponse : la commission demande à la CROC de bien vouloir reprogrammer les matchs*

#### INFORMATIONS

- Après avoir transmis le dossier à la CRDE, la commission transmet le match **U11 GELDAR DE KOUROU – SPORT GUYANAIS** à la CRA pour donner suite à l'arrêt du match par l'arbitre.
- Après avoir transmis le dossier à la CRDE, la commission transmet le match **U13 RC MARONI – ASC AGOUADO 3** à la CRA pour donner suite à l'arrêt du match par l'arbitre.

#### AFFAIRES

*Vu l'absence de transmission de la feuille de match  
Vu les PV n° 10 du département jeunes  
Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024  
Vu l'absence de réponse de l'ASC REMIRE  
Vu la communication du FC Family informant de l'absence de l'ASC REMIRE 2*  
Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT à l'ASC REMIRE 2 (1) qui marque 0 point au classement,  
De donner match gagné par forfait au FC FAMILY qui marque 4 points au classement.**

U13 9 <sup>ème</sup> journée	R3	ASC REMIRE 2	<b>F</b>	<b>3</b>	FC FAMILY
------------------------------	----	--------------	----------	----------	-----------

*Vu la transmission de la feuille de match mentionnant l'absence de l'équipe adverse*  
*Vu les PV n° 10 du département jeunes*  
*Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024*  
*Vu l'absence de réponse de l'US SINNAMARY*  
Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT à l'US SINNAMARY qui marque 0 point au classement,**  
**De donner match gagné par forfait à l'AJBA qui marque 4 points au classement.**

U13 8 <sup>ème</sup> journée	R2	AJ BALATA ABRIBA	<b>3</b>	<b>F</b>	US SINNAMARY
------------------------------	----	------------------	----------	----------	--------------

*Vu l'absence de feuille de match FMI ou papier*  
*Vu les PV n° 10 du département jeunes*  
*Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024*  
*Vu l'absence de réponse des 2 clubs*  
Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT (2) à l'AJS KOUROU qui marque 0 point au classement**  
**De donner match perdu par FORFAIT (2) au SC KOUROUCIEN qui marque 0 point au classement**

U11 9 <sup>ème</sup> journée	EXCELLENCE	AJS KOUROU	<b>F</b>	<b>F</b>	SC KOUROUCIEN
------------------------------	------------	------------	----------	----------	---------------

*Vu l'absence de feuille de match FMI ou papier*  
*Vu les PV n° 10 du département jeunes*  
*Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024*  
*Vu l'absence de réponse de l'ASC AGOUADO*  
Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT (1) à l'ASC AGOUADO 3 qui marque 0 point au classement**  
**De donner match perdu par FORFAIT (2) à l'ASC AGOUADO 2 qui marque 0 point au classement**

U11 8 <sup>ème</sup> journée	OUEST	ASC AGOUADO 3	<b>F</b>	<b>F</b>	ASC AGOUADO 2
------------------------------	-------	---------------	----------	----------	---------------

*Vu l'absence de feuille de match FMI ou papier*  
*Vu les PV n° 10 du département jeunes*  
*Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024*  
*Vu l'absence de réponse de l'ASC AGOUADO*  
Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT à l'ASC AGOUADO 3 (1) qui marque 0 point au classement**  
**De donner match perdu par FORFAIT à l'ASC AGOUADO 2 (1) qui marque 0 point au classement**

U13 8 <sup>ème</sup> journée	OUEST	ASC AGOUADO 2	<b>F</b>	<b>F</b>	ASC AGOUADO 3
------------------------------	-------	---------------	----------	----------	---------------

*Vu la FMI transmise par le club recevant indiquant l'impraticabilité du terrain,*  
Par ces considérants, la commission demande :

**A la CROC de bien vouloir reprogrammer le match ci-dessous.**

U13 9 <sup>ème</sup> journée	R3	USL MONTJOLY			ENT. DYNAMO/SOULA 2
------------------------------	----	--------------	--	--	---------------------

Vu la transmission de la feuille de match mentionnant l'absence de l'équipe adverse  
 Vu les PV n° 10 du département jeunes  
 Vu la diffusion du PV n°10 en date du 13/05/2024  
 Vu l'absence de réponse du LOYOLA OC  
 Par ces considérants, la commission décide :

**De donner match perdu par FORFAIT au LOYOLA OC 3 (1) qui marque 0 point au classement,  
 De donner match gagné par forfait à l'USC MONTSINERY qui marque 4 points au classement.**

U13 8 <sup>ème</sup> journée	R2	USC MONTSINERY	<b>3</b>	<b>F</b>	LOYOLA OC 3
------------------------------	----	----------------	----------	----------	-------------

Vu le rappel des matchs transmis par l'administration  
 Vu l'absence de feuille de match  
 Vu l'absence de communication de l'ENT. YANA/ST GEORGES  
 Vu la communication du LOYOLA OC informant de l'absence de l'équipe adverse  
 Par ces considérants, la commission demande :

**A l'ENTENTE YANA-ST GEORGES de bien vouloir fournir ses explications quant à son absence le samedi 11 mai pour le match indiqué ci-dessous.**

U13 9 <sup>ème</sup> journée	R2	ENT. YANA-ST GEORGES			LOYOLA OC 2
------------------------------	----	----------------------	--	--	-------------

### FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Vu l'absence de FMI,  
 Vu l'absence de feuille de match papier,  
 Vu l'absence de communication des clubs concernés  
 Par ces considérants, la commission demande :

**Aux clubs ci-dessous de bien vouloir fournir une preuve du déroulement du match ci-dessous avant le mercredi 05 juin 2024 à 12h00, délai de rigueur**

U11 6 <sup>ème</sup> journée	ESPOIR	ENT. DYNAMO/ASC SOULA		OLYMPIQUE 3
------------------------------	--------	-----------------------	--	-------------

### RAPPEL DES MATCHS A REPROGRAMMER

U11 4 <sup>ème</sup> journée	EXCELLENCE	OLYMPIQUE 2		SC KOUROUCIEN
U11 5 <sup>ème</sup> journée	OUEST	ASC AGOUADO 2		EF IRACOUBO
U11 9 <sup>ème</sup> journée	ESPOIR	ENT. YANA/ST GEORGES		KOUROU FC
U11 11 <sup>ème</sup> journée	ELITE	GELDAR DE KOUROU		OLYMPIQUE

U13 6 <sup>ème</sup> journée	R3	OLYMPIQUE 4		USL MONTJOLY
U13 7 <sup>ème</sup> journée	R3	ASC REMIRE 2		KOUROU FC
U13 9 <sup>ème</sup> journée	R3	USL MONTJOLY		ENT. DYNAMO/SOULA 2
U13 11 <sup>ème</sup> journée	R1	SC KOUROUCIEN		ETOILE DE MATOURY

## PHASES FINALES

Les phases finales U11 et U13, permettant de déterminer l'équipe championne de Guyane, opposeront :

- En U11 : le 1<sup>er</sup> de la poule ELITE face au 1<sup>er</sup> de la poule OUEST
- En U13 : le 1<sup>er</sup> de la poule R1 face au 1<sup>er</sup> de la poule OUEST

**En tenant compte des classements au 30/05 et des matchs en retard, la commission peut d'ores et déjà informer la CROC des informations suivantes :**

	<b>Equipe finaliste</b>	<b>Equipe finaliste</b>
<b>Championnat U11</b>	LOYOLA OC	RC MARONI
<b>Championnat U13</b>	OLYMPIQUE DE CAYENNE	ASC AGOUADO

**Fin de la séance : 17h30**

**Le Secrétaire de séance**

F. AUBERGER

**Le Président de séance**

M. BAFU